



Communiqué de Presse

Le 30 mars 2018, Nantes

Le Crédit Municipal de Nantes signe un partenariat avec Familles Rurales pour le développement du micro-crédit et de la micro épargne sur la région Loire-Atlantique

Le Crédit Municipal de Nantes et la Fédération Départementale Familles Rurales du Maine et Loire ont signé le 12 février 2018, une **première convention de partenariat pour le développement de microcrédits**, la seconde convention, signée le 26 mars dernier, acte le **partenariat sur le développement de la micro épargne accompagnée**. En effet, épargne et microcrédit sont deux facettes de la microfinance, qui peuvent contribuer, séparément ou associés, à la prévention des difficultés budgétaires et éventuellement sociales.

Partant du constat qu'une partie de la population n'a pas accès au crédit bancaire classique, Familles Rurales a, souhaité élargir son partenariat bancaire en se tournant vers le Crédit Municipal de Nantes puisqu'ils se rejoignent sur des valeurs communes. Le projet est de développer le microcrédit personnel en Maine et Loire et d'innover en proposant aussi la micro épargne accompagnée comme vecteur d'insertion bancaire et outil de lutte contre l'exclusion financière.

Le **microcrédit personnel permet de financer un projet visant à favoriser l'insertion ou la réinsertion sociale ou professionnelles**. Il peut également viser à stabiliser le budget familial. **Plate-forme d'accès au microcrédit dans le cadre d'un partenariat avec la Caisse des Dépôts et Consignation, Familles Rurales a déjà une expérience de plus de 10 ans en tant que réseau accompagnant** pour le microcrédit social. C'est en tant qu'accompagnateur social que la Fédération assurera l'interface entre le Crédit Municipal de Nantes, et le bénéficiaire du prêt. D'un montant de 300 à 3 000 €, exceptionnellement 5 000 euros, et d'une durée de 6 à 48 mois, le taux est fixé à 3,5%.

Par ailleurs, suite au **lancement de l'expérimentation de la micro épargne accompagnée** le 28 janvier dernier par le Crédit Municipal de Nantes et le CCAS de Nantes, la fédération a souhaité ajouter cet outil complémentaire pour ses adhérents, car toute personne, quel que soit son niveau de ressources, peut-être épargnant. Là encore, la fédération agira en tant qu'accompagnateur social. Les modalités de ce livret sont les suivantes : 1€ minimum pour un dépôt, plafonnement à 3 000 euros, un taux de rémunération qui ne pourra être inférieur à 1,25%.

La **Fédération Départementale Familles Rurales du Maine et Loire est composée de 150 associations locales**. Elle regroupe 16 000 familles adhérentes, 1 800 bénévoles. Ce réseau est animé par de nombreux salariés. Depuis 60 ans, la fédération départementale mobilise des bénévoles pour répondre aux besoins des familles, défendre leurs intérêts, accompagner les parents dans leur missions d'éducation ou encore participer à l'animation des territoires ruraux. Pour plus d'informations : https://www.famillesrurales.org/maine_et_loire/

Le **Crédit Municipal de Nantes** est un acteur historique du microcrédit social accompagné en France. Depuis 1999, le Crédit Municipal de Nantes a **financé plus de 5 000 microcrédits dans le grand Ouest** pour plus de 10 millions d'euros. Pour en savoir plus : <https://creditmunicipal-nantes.fr/services/prets/microcredit/>. Pour en savoir plus sur l'expérimentation de **micro épargne accompagnée** : <https://creditmunicipal-nantes.fr/services/epargne-solidaire-sociale/microepargne/>

Contacts Relations Presse : Mélanie Savelli, Chargée de Communication, email : melanie.savelli@creditmunicipal-nantes.fr, tél : 02 40 99 21 14.